

mesure qui ne cadre que trop bien avec celles précédemment prises par Pelletan, André et Cie.

Toutefois, si la chose ne nous surprend pas, elle nous attriste, et elle ne laissera pas que de répandre le deuil dans l'âme de toutes les populations maritimes.

Un lancement de navire est un des spectacles les plus imposants et les plus grandioses auxquels il nous ait été donné d'assister.

Il n'y a pas, dans nos ports, une cérémonie qui attire jamais une plus grande affluence de population.

Depuis quelques années, le pouvoir civil voulait ignorer la cérémonie religieuse. Cela n'empêchait pas qu'elle n'eût lieu.

Quand un lancement devait être opéré, dès le matin, un autel était dressé non loin du bâtiment en chantier; un prêtre venait y dire la messe, et aussitôt l'office terminé, ce prêtre, en présence des fidèles réunis, bénissait le navire qui, quelques heures, ou souvent même quelques instants après, serait lancé en présence d'un ministre et des autorités civiles.

Nous nous rappelons avoir assisté à une de ces cérémonies; elle avait lieu précisément à Lorient, où se passent actuellement de si graves événements. Dès notre arrivée, au courant des habitudes, nous nous informions de l'heure de la bénédiction.

« Y en a pas ! » nous dit un voyageur, de passage et descendu au même hôtel que nous.

Un garçon de l'hôtel, qui l'entendit, se retournait aussitôt et s'écriait :

« Ah ! vous n'y pensez pas ! Eh bien, il faudrait voir qu'on ne bénisse pas un bateau : qui donc voudrait monter dedans ? »

De fait, notre interlocuteur ajoutait à cette réflexion que pas la moindre barque de pêcheur n'était mise à l'eau sans être bénie.

« Que voulez-vous, nous disait-il, ils sont comme ça, ici ! D'ailleurs vous n'avez qu'à aller voir, comment ça se passe, vous jugerez si les gens tiennent à la bénédiction. »

Sur ce, nous nous rendîmes près du navire en chantier. La foule était immense. Nous voyons encore de tous les environs de la ville les gens arrivant en foule, à pied, en voiture, en charrette.

Nous revoyons aussi les habitants de Saint-Louis traversant, en bateau à vapeur ou dans des barques particulières, le bras